51

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Nord-Ouest-Arras 70

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-12-64 369480

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU NORD-OUEST - Arras - Tél. 23.14
(SEINE-MARITIME, SOMME, PAS-DE-CALAIS, NORD)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, - Station d'Avertissements Agricoles d'ARRAS.
C. C. P. : LILLE 57-01-67

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

N° LI

- DECEMBRE 1964 -

La campagne 1964 est achevée.

Après un hiver 63/64 normalement froid mais sec et un premier printemps maussade, les mois de Mai et Juin chauds et bien arrosés ont favorisé, après un départ tardif, une évolution souvent très intense de la végétation.

Malheureusement, l'été sec (Juillet et Août) a nettement freiné la fin de la végétation quoique nos régions n'aient pas autant souffert que le Centre et l'Est de la France.

Sur le plan phytosanitaire, nous avons surtout eu à surveiller la Tavelure dans les vergers, le Mildiou précoce (fin Juin) sur pommes de terre dans les Flandres notamment, la Pégomyie sur l'ensemble des cultures de betteraves car l'attaque eut lieu sur des plantes très jeunes, les Méligèthes sur Colza, les Thrips, la Cécidomyie des fleurs et les Tordeuses sur les Cultures de Pois de la Vallée de la Lys et des Flandres et la Fusariose, l'Anthracnose et la graisse sur les haricots de ces régions.

Dans l'ensemble, les traitements effectués suivant nos conseils se sont révélés satisfaisants mais plusieurs problèmes restent préoccupants et doivent être suivis de plus près en 1965 : par exemple, Mouche Grise sur les Blés, Parasites des Pois et des Haricots, ...

- RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS -

Le tarif des abonnements est inchangé.

- L'abonnement simple comprenant le service des avis de traitements et celui de la revue Phytoma est de 15, 00 F.
- L'abonnement collectif à 1 seule adresse comprenant le service de la revue Phytoma à 1 seul exemplaire et le service des avis de traitements à plusieurs exemplaires mais le tout expédié à 1 seule adresse est de :
  15, 00 F + 5, 00 F par série supplémentaire d'avis de traitements.
- L'abonnement collectif à plusieurs adresses comprenant l'abonnement complet (avis + Phytoma) à 1 adresse et le service des avis de traitements seuls expédiés à plusieurs adresses est de : 15, 00 F + 10, 00 F par adresse supplémentaire.

Tous les versements doivent être effectués sous forme de chèques bancaires, ou de virements par C.C.P. exclusivement à :

> REGISSEUR DE RECETTES DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
> Station d'Avertissements Agricoles - ARRAS
> C.C.P. LILLE 5701-67

Vous n'aimez guère la paperasserie.

Nous non plus !

Or, chaque année, nous sommes obligés en pleine campagne de nous occuper des réabonnements alors que notre activité serait plus utile dans les champs.

Nous vous demandons donc d'effectuer votre réabonnement avant le 30 Janvier 1965.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
R. DIVOUX



L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
P. COUTURIER

IMPRIMERIE DE LA STATION NORD-OUEST. DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX